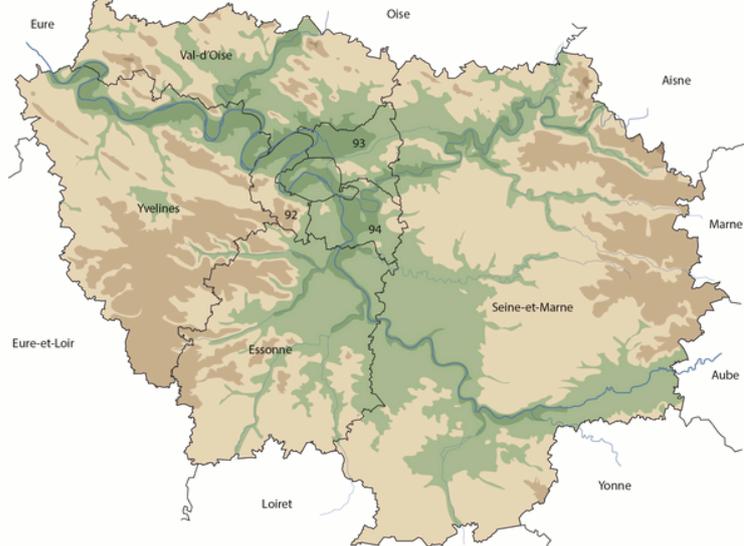


# Courrier d'Île-de-France

JUIN 2025

ACTIVITÉS & ACTUALITÉS



ile-de-france@unafam.org

01 53 06 11 44

[www.unafam.org/ile-de-france](http://www.unafam.org/ile-de-france)

## SOMMAIRE

I. L'édito de la  
région.....p.1

II. Actualités &  
focus.....p.2

III. Convention avec la  
Direction Interrégionale  
de l'Administration  
Pénitentiaire de Paris  
(DISP).....p.4

## EDITO DE LA RÉGION

Faire ensemble.

Le 4<sup>ème</sup> axe du plan stratégique 2023 2028 de l'Unafam traite des forces vives internes. Son troisième volet a pour objectif de soutenir la parole des personnes vivant avec un trouble psychique. En termes d'actions, il s'agit, notamment, de développer le « faire ensemble ».

La mise en œuvre de cet objectif prend des formes très diverses en fonction, notamment, des besoins d'espaces d'expressions dédiés que peuvent éprouver les familles. En même temps, des temps d'expressions des personnes concernées sont considérés comme des témoignages indispensables de leurs parcours avec, en perspective, l'affirmation des possibilités de rétablissement.

En Île-de-France, cette diversité est une réalité compte tenu des priorités et des initiatives locales permises ou rendues plus difficiles selon les ressources bénévoles disponibles.

Pour susciter plus de cohérences dans nos actions régionales et avancer de manière concertée, une étape commune est suggérée. Elle consiste en l'organisation de temps conviviaux (cafés-rencontres, sorties, collations...) regroupant des familles et des proches. Ce pourra être un premier faire ensemble ou un renforcement des temps communs déjà organisés. Cette démarche qui existe déjà localement sera rendue plus visible par sa généralisation.

Christian Rossignol  
Délégué régional



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET  
AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU  
HANDICAPÉES PSYCHIQUES

## UN ZOOM SUR: LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS FRANCILIENS UNAFAM DÉBUT 2025

66

représentants des  
usagers titulaires

27

représentants des  
usagers suppléants

65

établissements  
franciliens où  
l'Unafam est  
représenté

## CONVENTION DE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME BREF ENTRE L'UNAFAM/ GHU PPN/ ARS ÎLE-DE-FRANCE

Une convention a été signée entre l'ARS, le GHU Paris Psychiatrie Neurosciences et l'Unafam Île-de-France début 2025 pour déployer le programme BREF sur le territoire francilien. Un binôme de coordination régional a été constitué à cette occasion, composé du GHU et de la délégation régionale Unafam. A ce titre, la délégation a pu assister à la première formation de coordination régionale dispensée par le Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie (CLAP), initiateur du programme. Cette semaine de formation s'est déroulée en trois temps:

- Deux jours d'organisation autour du déploiement du programme
- Deux jours de formation de formateurs d'animateurs BREF pour prendre connaissance du contenu de formation
- Une journée de formation d'animateurs BREF

Cette semaine d'échanges entre la délégation, le CLAP et l'équipe du GHU a eu pour objet les enjeux et les outils de coordination du programme pour assurer un déploiement capable de couvrir au fur et à mesure l'ensemble du territoire francilien. Ceci dans le but de renforcer l'offre d'accompagnement des proches aidants en psychiatrie.

Nombre de bénévoles ayant suivi une formation  
d'animateur BREF en Île-de-France depuis 2020

60

L'année 2025 est celle de la période de renouvellement des mandats triennaux des représentants des usagers siégeant dans les établissements de soins. Leur rôle est principalement de défendre les intérêts des usagers du système de santé au sein des établissements sanitaires. Un représentant des usagers peut siéger dans un établissement de santé, une instance territoriale et/ou régionale ou une instance spécialisée. Les nominations par l'ARS seront effectives à compter du 3 décembre 2025. Elles seront suivies, dans les six mois, par une formation organisée par France Assos Santé Ile-de-France. L'UNAFAM organise par ailleurs une formation spécifique pour les représentants en établissements exerçant la psychiatrie.

RENOUVELLEMENT DES  
MANDATS RU

## GRANDE CAUSE NATIONALE

La santé mentale est la grande cause nationale choisie par le gouvernement pour l'année 2025. Le grande cause nationale est un label officiel attribué à un organisme ou collectif d'associations, ce dernier étant le Collectif Santé Mentale grande cause nationale 2025 dont l'Unafam fait partie. Un projet ou un évènement peut être labellisé du kit de communication de la grande cause nationale et permettre d'accroître la visibilité de l'organisme porteur. Pour obtenir le label, il est nécessaire de remplir quelques conditions: des messages véhiculés de qualité, une place accordée aux personnes concernées dans l'élaboration du projet, un intérêt pour un public cible prioritaire.... Certaines actions portées par l'Unafam ont déjà reçu le label et celui-ci peut être accordé pour un projet d'ampleur national, régional ou local. La délégation régionale est en réflexion sur le sujet pour pouvoir s'emparer de cette opportunité de visibilité. C'est une occasion d'inscrire la psychiatrie dans le champ de la santé mentale et d'y inclure la place des proches et des familles.

## GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL - LOGEMENT

Le lancement de différents groupes de travail au niveau régional a été annoncé début 2025. Le groupe de travail régional sur le logement est le seul à avoir conservé sa forme initiale. Celui-ci prend place sous la forme d'échanges en visioconférence avec les dix participants issus de sept délégations franciliennes. Deux réunions ont été menées et les échanges ont résulté d'une décision commune: ce groupe de travail francilien est l'occasion de pouvoir interpeller les différents acteurs du logement dans la région via la rédaction d'un argumentaire de base pouvant être précisé selon les interlocuteurs. Le profil hétérogène des participants rend compte de la richesse des échanges et de la pluralité des arguments avancés, via des expertises qu'elles soient du domaine privé ou public.

### FOCUS...

En 2024, le Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations (CREAI) en faveur des personnes en situation de vulnérabilité en Île-de-France a déployé un groupe de travail réunissant des personnes en situation de handicap.

Son objectif étant la publication d'un manifeste en faveur de leur participation dans les décisions qui les concernent : "Soutenir et accompagner les acteurs franciliens dans leur démarche de transformation de l'offre médico-sociale en faveur d'une approche inclusive". Animé par Jean-Luc Charlot, Lydie Gibey et Roland Janvier, le manifeste a été restitué et présenté le 29 janvier 2025. Il est notamment accessible via le site du [CREAI](#).

Il est primordial pour l'Unafam d'être attentif aux situations les plus difficiles. Un groupe technique national s'est constitué dès 2016 pour rechercher des solutions pour aider les familles dont le proche a maille à partie avec la justice pénale. Une convention nationale avec la direction de l'administration pénitentiaire a prévu, dès 2017, que des bénévoles de l'Unafam puissent dispenser des sensibilisations aux troubles psychiques aux personnels de cette administration afin de répondre à une importante lacune dans leur formation. Dans ce cadre, un avenant signé en 2024 à la convention de partenariat déjà conclue pour 2021-2023 avec la Direction Interrégionale de l'Administration Pénitentiaire de Paris (DISP) a permis de renouveler cette collaboration avec la délégation régionale de l'Unafam. Pour assurer la continuité de ce projet la délégation régionale, s'appuyant sur le référent parcours pénal francilien de l'Unafam, dix référents parcours pénal de cinq délégations franciliennes et trois psychologues, a organisé six séances de formation pour une soixantaine de surveillants et conseillers d'insertion et de probation de différents établissements franciliens au dernier semestre 2024.

Vingt nouvelles sessions de formation sont prévues d'ici fin 2026 à la suite de la signature prochaine d'une nouvelle convention portant sur 2025 et 2026 et qui inclut 7 des 8 délégations départementales de l'Unafam. Cette convention comprend un second axe : faciliter le maintien des liens familiaux. Pour que des familles puissent informer les unités médicales en prison des traitements que suivait leur proche avant incarcération et les alerter sur l'éventuel état de santé préoccupant de celui-ci, chaque délégation départementale disposera de contacts auxquels retransmettre rapidement ces informations. Afin de communiquer cette disposition aux familles concernées l'Unafam Île-de-France fournira à la DISP des affiches présentant l'Unafam et les coordonnées de ses délégations franciliennes qui seront placardées dans les parloirs et salles d'attente des établissements pénitentiaires. La convention inclut, dans ce même axe, la proposition que les délégations départementales de l'Unafam informent les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation sur l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale susceptible d'aider à la continuité des soins et à la prise en charge sociale des personnes en sortie de détention.

*D'après les informations de Michel Doucin, référent parcours pénal Unafam Île-de-France*

### **Retour d'expériences - personnels de services pénitentiaires formés par l'Unafam dans le cadre de la convention DISP**

Le participant décrit l'animation de la formation comme impliquant *“des animateurs ayant des qualités différentes et une connaissance personnelle et unique du sujet”* - personnel du SPIP de Paris

Sur les attentes en matière de contenu à aborder, le participant a noté *“la thématiques des jeunes à approfondir”* - personnel du UEAT d'Evry

D'après le participant, cette formation a donné des apports permettant de mettre en pratique *“une meilleure observation des éléments à observer”* - personnel du SPIP de Paris